



Revue de presse

N° 43 - vendredi 14 mars 2014

SOMMAIRE

Le Monde

A dada dans le désert.

8 mars 2014

ASSOCIATIONS
mode d'emploi

Application de taux réduits de TVA à certaines prestations des centres équestres

9 mars 2014


cavadeos-com
L'EPERON

Tour d'Honneur se met à la voltige

10 mars 2014


cavadeos-com
L'EPERON

"Le Reining va débarquer sur la terre du saut d'obstacles"

12 mars 2014

**SUD
OUEST**
www.sudouest.fr

Jumping : Michel Casas débutera la présidence du jury des concours de sauts d'obstacles ce week-end à Bernos-Beaulac.

13 mars 2014

**la Nouvelle
République**
www.lanouvellerepublique.fr

Campagne d'obstacles à Lamotte Beuvron

13 mars 2014

**la Nouvelle
République**
www.lanouvellerepublique.fr

La filière Cheval va miser sur le tourisme

14 mars 2014

**la Nouvelle
République**
www.lanouvellerepublique.fr

Des sportifs à l'institut médical de Sologne

14 mars 2014


GENERALI
Solutions d'assurances

POINT.P
Matériaux de Construction
LA RÉPONSE PROFESSIONNELLE

EKKIA
le monde du cheval

PAGHD

EQUIHORSE
www.equiphorse.com



A dada dans le désert

Cavalière occasionnelle devenue obsessionnelle, notre reporter a mis sa résistance – et celle de ses montures – à rude épreuve lors d'un raid à cheval organisé dans le sultanat d'Oman

SYLVIE CHAYETTE

Masqate (Oman)

Il paraît que j'étais la première journaliste à répondre au courriel annonçant le lancement du Gallops of Oman. Un raid dans le désert de près de 200 km, conçu comme un Paris-Dakar mais à cheval : pour la cavalière occasionnelle devenue obsessionnelle que je suis, la promesse du bonheur. Traverser le sultanat d'Oman pendant cinq jours, dormir en bivouac, vivre avec les chevaux pendant qu'il pleut à Paris, ça ne se refuse pas.

Sauf que ce n'est pas si simple. Difficulté n°1 : trouver un cheval. Après sept heures d'avion de Paris à Masqate, la capitale du sultanat, et deux heures de transfert au camp d'Al-Rakah, aux portes du désert de Wahiba, la priorité des organisateurs est de trouver une monture pour chacun des 110 participants officiels, répartis en 22 équipes. J'ai droit à mon tout premier pur-sang arabe. Je ne connais jamais ni son nom ni son âge, encore moins son histoire. Comme beaucoup de concurrents, je ne me doutais pas de ce qu'était vraiment un « pur-sang arabe » : la Ferrari des équidés. Gare à celui ou celle qui tire trop dans la bouche ou qui n'a pas les jambes en place, ce pur-sang vous embarque au quart de tour.

Je ne me doutais pas de ce qu'était vraiment un « pur-sang arabe » : la Ferrari des équidés

Je n'ai pas de monture attirée pour le lendemain, mais l'organisation m'a attribué un cheval dit « de réserve ». Pour moi, « réserve », ça voulait dire : partir en premier et marcher au pas pour garder les animaux en forme. Grossière erreur. Notre fine équipe, composée de Cathy, galop3 (comprendre trois ans de pratique) mais peur de rien, Dorothée, gentiment prêtée par l'équipe des Ch'tis galops – qui, comme son nom l'indique, vient du Nord – mais l'épaulée en convalescence, Katja, cavalière allemande d'endurance, et Ahmed, employé de la Cavalerie royale du Sultan, a rejoint le deuxième camp vitesse grand V.

Après une interminable cérémonie officielle devant un troupeau de 4 x 4, de photographes et de dignitaires omanais en dishdasha (la djellaba locale) et turbans, nous commençons notre longue procession dans le désert. Pour cette première étape de 40 kilomètres, conclue en cinq heures, nous galopons et trottons sur une seule grande ligne droite, entre les dunes. Principale

difficulté : faire marcher mon gris au pas. Car on dit du pur-sang arabe qu'il court jusqu'à ce qu'il meure. Alors, mieux vaut lui faire comprendre qu'il faut s'arrêter. J'ai rallongé mes étriers d'un trou, histoire de soulager un peu mes jambes et le reste. Katja, elle, nous nargue, serène et riante sur sa jument infernale. A 16 heures, les 110 cavaliers sont tous en avance, à l'arrêt avant la ligne d'arrivée pour ne pas prendre de points de pénalités. Car les règles sont strictes : la vitesse ne doit pas excéder les 7 km/h, et les battements de cœur du cheval (contrôlés trois fois par étape) ne doivent pas dépasser les 64 pulsations par minute. Du coup, la première étape est annulée car le jury est incapable de départager les concurrents.

Le vrai raid commence le lendemain, après une courte nuit dans un campement 5 toilettes –douches et sanitaires au milieu du désert– transbahuté par l'armée du sultanat. Ahmed continue à mener notre équipe de plus en plus féminine. Harmke, une cavalière néerlandaise, nous a rejoints. Elle entraîne pas moins de 180 chevaux d'endurance dans l'émirat voisin de Dubaï, monte en jupe et sandales Birkenstock. Normal, Harmke est « née sur un cheval » : « A neuf mois de grossesse, ma mère galopait encore. » Au fil des jours, ses chevaux toujours recalculant se transforment en petits poneys dociles. Aucun rapport de forces, une relation fusionnelle qui suscite dans l'équipe une grande admiration et d'intarissables discussions. Alors que Cathy se fait remplacer de temps à autre par un cavalier omanais pour se reposer

dans une jeep, avec Dorothée, nous en bavons dans les dunes. Mon cheval en a assez lui aussi et m'arrache les rênes autant qu'il le peut. On s'enfonce dans le sable bien plus profond que la veille et notre ennemi, l'« herbe à chameaux », de petits monticules de sable et de broussailles, menace les pieds de nos montures. Un slalom infernal et interminable. Les dunes les plus élevées nous obligent à les gravir à pied. Si l'organisation m'avait appliqué les règles de contrôle des fréquences cardiaques de nos montures, j'aurais sûrement été disqualifiée d'office.

Pour ajouter à notre calvaire, l'épaulée Dorothée se réveille et Katja ne supporte plus la jument qu'elle adorait la veille. Au bord de la crise de nerfs, elle finit par lâcher : « Je la déteste. » Du calme. Nous avons parcouru 45 km au lieu de 40 en sept heures trente. Mais à la différence des autres équipes, nous n'avons pas de GPS. Maigre consolation, les chevaux des « vrais » concurrents ont également souffert. Et la réserve s'est vidée de sa substance.

Au soir du troisième jour, l'orage gronde dans la caravane. Les destriers du désert accusent le coup. Beaucoup arrivent boiteux. Les cavaliers sont tendus, et la guerre est désormais déclarée aux joueurs de polo que l'organisateur de l'épreuve, Bady Kebir, lui-même joueur à Chantilly, a fait venir en masse pour ces premiers Gallops of Oman. Les amateurs de polo sont accusés de ne pas prendre soin de leurs chevaux. Pour ne rien arranger, le convoi militaire connaît de sérieuses déconvenues : il n'a pas pu apporter les box. Les chevaux ont été installés à la va-vite dans des stalles communes et se sont battus au petit matin. Quatorze équidés doivent finalement déclarer forfait. Tiphaine, de l'équipe Jazda, commence à désespérer : « On est mal. On a trois chevaux en moins, et ce matin c'est la mienne qui boitait. Sans la réserve, on

n'avait plus d'équipe. » Seuls les Ch'tis galops, dirigés d'une main de maître par Grégoire, un habitué du Paris-Dakar des premières heures, gardent le sourire. « Notre leitmotiv : respecter la règle avec le sourire. »

Pour ma part, je commence à le perdre. Mais, ô mirage, la Cavalerie royale ramène les quinze derniers chevaux restés dans le camp n°1. Je retrouve l'espoir d'être en selle le dernier jour, pour l'étape de délivrance de la plage. Les Ch'tis, derniers à partir, s'apprent à me laisser un dernier bai brun brûlé. Joie. Mais leur capitaine de route, Sébastien, découvre que sa jument est pleine de ganglions, certainement une réaction allergique à une piqûre d'insecte. Je dois me résoudre à terminer mon périple en 4 x 4 tandis que le pauvre animal est évacué en camion. Neptune, dieu de la mer et des chevaux, a dû entendre mes prières : il faut ramener les chevaux boiteux. Je retrouve « le cheval aux chaussettes jaunes », traité aux jambes pour une gale des sabots. Celui qui deux jours auparavant était si nerveux dès le montoir, écoute, oreilles dressées, mes mots doux. Les chevaux baignent leurs jambes jusqu'aux genoux et s'arrêtent comme pour prendre un grand bol d'air iodé. Avec Harmke, Katja et Cathy, nous franchissons la ligne d'arrivée seules après 24 km fériques, rênes longues, au bord de l'eau, imperturbables à la contestation qui gronde : les deux équipes omanaises ont été déclarées gagnantes sans aucun point de pénalité. ■



PRATIQUE

L'ENDURANCE Racines

Les premières compétitions d'endurance apparaissent au cours du XIX^e siècle en Europe, en Australie et aux États-Unis. Pendant la première partie du XX^e siècle, de grands raids équestres historiques voient le jour, comme le raid militaire Bruxelles-Ostende, en 1902, et la célèbre Tevis Cup, en 1955, aux États-Unis. En France, la discipline apparaît vers le milieu des années 1970 et a vraiment pris son essor au milieu des années 1990.

Principe

Selon la Fédération française d'équitation (FFE), qui compte plus de 700 000 licenciés, l'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par « des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du poney ou cheval à parcourir de longues distances ». Tout au long



de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé. La distance va en général de 20 km à 160 km. Au repos, on préfère un cœur qui bat lentement (24 à 36 battements par minute). A chaque inspection, la fréquence cardiaque ne doit pas être supérieure à 64 pulsations par minute. Le dépassement de ce chiffre après mesure pendant une minute conduit à l'élimination du poney ou du cheval.

Compétitions

Un règlement précis, définissant le cadre et mettant en garde contre le dopage (qui a beaucoup sévi ces dernières années), est disponible sur le site de la

fédération.

Pour pratiquer l'endurance, il faut avoir la licence fédérale de pratiquant et une licence de compétition correspondant au niveau de l'épreuve (elle s'obtient auprès des clubs affiliés à la FFE). Cheval et cavalier doivent être préparés : le cheval doit avoir un dressage et un entraînement adéquats, le cavalier doit être à l'aise aux trois allures et avoir une bonne connaissance de son cheval. > www.ffe.com

Faites vos Jeux !

Les Jeux équestres mondiaux, qui ont lieu tous les quatre ans, se dérouleront en Normandie à partir du 28 août. Près de 160 km de parcours s'effectueront dans la baie du Mont-Saint-Michel. En 2010, c'est le Saoudien Ramdan Mohammad Al-Maktoum qui a remporté cette prestigieuse compétition.

L'ÉQUIPEMENT

Le casque

Indispensable en manège comme en extérieur. Pour une épreuve d'endurance, il faudra prendre garde à le prendre très confortable et le plus léger possible. Les marques rivalisent d'inventivité. La Rolls du casque, GPA (172 €), en propose avec de bons systèmes d'aération, mais on peut en trouver de moins onéreux.

La culotte

Ennemis du cavalier : les frottements. La culotte d'équitation doit avoir le moins de coutures possibles et des renforts à l'intérieur des mollets. La marque italienne Podium propose des modèles très légers qui ressemblent à des leggings de course à pieds aux alentours de 110 €.

Chaps ou chaussettes

Certains ne jurent que par les mini-chaps, mais Décaathlon propose une belle alternative : la chaussette-chaps, plus légère.

moins chaude et moins onéreuse que le cuir. Seul inconvénient : prévoir une paire par jour. A partir de 17,95 €.

Le cardio équin

C'est un peu de la triche, mais cardio éviterait peut-être la fatigue de beaucoup de chevaux. Il permet de suivre l'effort du cheval pendant son activité et de surveiller son rythme cardiaque au repos ainsi que sa récupération. A partir de 329 €.



Application de taux réduits de TVA à certaines prestations des centres équestres

Auparavant soumises à un taux de TVA de 7%, les prestations des centres équestres sont désormais assujetties à un taux de 20 % depuis le 1er janvier 2014.

Toutefois, il existe deux réserves à l'application du taux normal de la TVA. Tout d'abord, le taux de 7 % ne sera pas remis en cause sur les encaissements (exemple : des acomptes) effectués avant le 1er janvier 2014. En outre, les contrats et avenants conclus au plus tard le 31 décembre 2013 continueront à bénéficier du taux de 7 % jusqu'à leur terme et, au plus tard, pour les encaissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2014 relatifs à des prestations déjà réalisées. Il est admis que les attestations de cotisation, d'inscription, d'adhésion ou de licence sont assimilées à des contrats.

D'autre part, le taux réduit de TVA à 5,5 % est applicable aux animations, activités de démonstration et visites des installations sportives à des fins de découverte et de familiarisation avec l'environnement équestre ainsi qu'à l'accès au centre, c'est à dire l'utilisation des installations à caractère sportif des établissements équestres (manège, carrière, parcours, écurie et équipements sportifs recensés en application de l'article L312-2 du Code du sport).
Bulletin officiel des impôts-TVA-SECT-80-10-30-50, § 20 et §100, 31 janv. 2014

Tour d'Honneur se met à la voltige

A moins de six mois du coup d'envoi des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech en Normandie, votre émission continue de faire un tour d'horizon des différentes disciplines, à la rencontre des équipes de France. Cette semaine, les voltigeurs nous ont ouvert les portes du pôle France de Saumur.



Après une revue des troupes et des chances de médailles, Mehdi Jedraoui est allé à la rencontre de Davy Delaire, l'entraîneur national pour parler principalement de l'équipe, qui a eu de très bons classements cet hiver et qui a une vraie carte à jouer. Et on parlera aussi du travail du cheval de voltige, avec François Athimon, longeur de Jacques Ferrari, champions d'Europe en 2013.

Retrouvez la vidéo sur :

<http://www.cavadeos.com/Loisirs/Culture/Tour-d-Honneur-se-met-a-la-voltige>Haut du formulaire

"Le Reining va débarquer sur la terre du saut d'obstacles"

C'était le rendez-vous de rentrée pour les cavaliers français de reining. Le petit far west, au Pin, en région parisienne, les accueillait en effet, autour de leur sélectionneur national Guy Duponchel, mais aussi de la directrice technique nationale Sophie Dubourg, et de son adjoint à la discipline Alain Soucasse, pour un rendez-vous de rentrée, à six mois de l'échéance normande. Douze femmes et hommes, et dix-sept chevaux sont pour l'instant sur la longue liste, du jamais vu dans cette discipline qui progresse chez nous. A voir l'interview d'Yves Fromont.



C'est dans une ambiance très détendue que toute cette équipe de reining accueillait les médias pour un point de rentrée. Pour autant, le sérieux était aussi de rigueur, car un par un, les douze cavaliers présentaient l'un après l'autre un pattern décidé par leur sélectionneur. Avant de l'effectuer, ils devaient d'ailleurs annoncer le score qu'ils allaient faire, compte tenu de l'état de leur cheval en cette sortie d'hiver. Guy Duponchel leur donnait à son tour sa note une fois leur parcours terminé.

Dans le même temps, Stéphane Fresnel, le vétérinaire fédéral, regardait tous les chevaux présents. Maintenant, les premières compétitions approchent, et pour la première fois, il y aura une véritable sélection pour l'échéance de l'année, à savoir les Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 en Normandie. Une situation qui satisfait la fédération et l'ensemble des acteurs de cette discipline, car c'est un signe que le travail effectué porte ses fruits, et que la France progresse. "Cela fait trente cinq ans que je me bats pour cette discipline et cette équitation western, et cette année, on débarque en Normandie, terre du selle français, et du CSO", plaisantait Guy Duponchel. *"Nous souhaitons donner le meilleur de nous même, et avoir les meilleurs résultats possibles."*

Après une cinquième place aux championnats d'Europe l'an dernier, le sélectionneur explique qu'une sixième place par équipe, et la présence de quatre cavaliers en finale individuelle serait une excellente performance. mais le but est surtout de "scorer" le mieux possible, en montrant une belle équitation. Il sera en effet encore difficile, voire impossible de rivaliser avec les Etats-Unis et le Canada. Et certaines nations européennes, comme l'Allemagne ou l'Italie ont également quelques longueurs d'avance. Mais c'est ensemble que doivent avancer tous ces cavaliers. *"Je veux que cette équipe de France soit celle de douze hommes et femmes, pas seulement des quatre qui seront là à la fin"* explique encore Guy Duponchel. *"Ce doit être une vraie équipe, au sens large du terme."* Pour l'instant ils sont encore douze, avec des critères à remplir cette année, sur deux CRI. Mais ils auront la possibilité de sortir davantage en compétition. Le premier rendez-vous est à Kreut en Allemagne fin avril, le second, fin mai, en Alsace, à Mooslargue, fin mai. Mais deux concours seront aussi organisés à Le Pin en juin et en juillet, avant une annonce de l'équipe de quatre couples et des deux individuels qui seront envoyés à Caen. Pour cela, il faudra attendre le début du mois d'août.

Retrouvez lundi Tour d'Honneur avec cette équipe de France de reining pour en savoir davantage sur cette discipline.

Mehdi Jedraoui

13 mars 2014

Jumping : Michel Casas débute la présidence du jury des concours de sauts d'obstacles ce week-end à Bernos-Beaulac.



Michel Casas sera le président du jury de CSO au jumping de Bernos-Beaulac, samedi et dimanche. © PHOTO

ARCHIVES « SUD OUEST »

urant trois ans, Michel Casas fut le secrétaire général de la Ligue d'Aquitaine de sports équestres, devenu le CREA (Comité d'équitation d'Aquitaine). Il occupa le poste de président durant douze années. Élu en 1998 à la tête des Aquitaines du cheval, il en est toujours le président. Cette association est aujourd'hui en sommeil : frais de gestion, organisation et manque de bénévoles...

« Sud Ouest ». Le jumping international de Bordeaux, c'est quand même une belle vitrine pour tous les amateurs de sports équestres en Aquitaine !

Michel Casas. C'est tout à fait exact ! Je le compare aux vins de Bordeaux qui rayonnent sur la planète. Le jumping cinq étoiles c'est la même chose. L'objectif de la métropole de l'Aquitaine, c'est de faire comme Lyon : organiser la finale de la coupe du monde dans quelques années. C'est possible quand les organisateurs peuvent proposer une capacité de 6 500 places à Bordeaux Lac.

Le passage de la TVA de 7 à 20 % ne va-t-il pas mettre un frein à des vocations naissantes dans les centres équestres ?

Il est sûr et certain que le changement brutal de la TVA de 7 à 20 % est énorme ! Une différence de 13 points, c'est du jamais vu. Cela risque de mettre en difficulté les clubs, les centres équestres et les propriétaires. Cela ne va pas les inciter à mettre plusieurs chevaux en pension. Moins de chiffre d'affaire pour la filière. Pas d'embauche... et des licenciements dans l'air !

En tant que président du jury dans les jumping, votre présence en Sud-Gironde va-t-elle être renouvelée cette année ?

Les organisateurs de concours de sauts d'obstacles ont bien voulu renouveler leur confiance à mon égard. Je serai à nouveau présent à la tête du jury dans les jumping de Bernos-Beaulac, de Langon, au château de Cazeneuve (Bazas-Préchac) et à Coimères pour les trois concours.

Avec ses dix épreuves de CSO et ses nombreux centres équestres, le Sud-Gironde est une terre propice à la filière cheval, non ?

Nous pouvons affirmer que le Sud-Gironde, est devenu depuis quelques années, un terrain de prédilection des sports équestres. Sûrement avec son calme et ses vastes étendues de plaines et de bois. Le château de Cazeneuve est une belle vitrine avec l'organisation d'une étape de l'Aquitaine Tour Prestige (ATP) (1) à laquelle vient s'ajouter, cette année, le dernier rendez-vous à l'écurie Wolff-Sessacq de Coimères.

(1) Du 15 au 17 août (5e étape) au château de Cazeneuve à Préchac, du 26 au 28 septembre à Coimères.



élections municipales

Campagne d'obstacles à Lamotte-Beuvron

Dans la capitale du cheval, deux listes sont dans la course. Le sortant Alain Beignet et le challenger Pascal Bioulac s'affrontent dans une vive campagne.

Ils conduisent des listes « sans étiquette » (1) mais ne vous y trompez pas. C'est bien un duel gauche - droite que les électeurs de Lamotte-Beuvron devront départager ce dimanche 23 mars.

A ma gauche, Alain Beignet, 58 ans. Maire sortant, il ne cache pas son appartenance au Parti socialiste. Conseiller régional, il a dernièrement reçu la visite du président de Région, le socialiste François Bonneau. Il conduit la liste : « Une énergie renouvelée pour Lamotte-Beuvron ».

A ma droite, Pascal Bioulac, 46 ans. Ancien directeur du parc équestre fédéral, il ne cache pas son appartenance à l'UMP. Et a reçu le soutien du député et président de la fédération UMP du Loir-et-Cher, Patrice Martin-Lalande. Il conduit la liste : « Lamotte 2020 ». Il y a six ans, Alain Beignet avait créé la surprise en prenant ce « fief de la droite ». Il a profité d'une guerre fratricide : la commune voyait alors s'affronter quatre candidats dont trois de droite et centre-droit. Cette fois, la configuration

n'est pas du tout la même ! La droite est rassemblée. On pourrait presque dire réconciliée - les deux anciens adversaires, Patrice Martin-Lalande et Robert Sèvres ont même signé une lettre publique commune pour dire « la vérité sur le désendettement » et dénoncer « l'immobilisme » du maire sortant.

Alain Beignet défend pourtant ardemment son bilan - il le fait même dans une vidéo diffusée sur YouTube. Il explique que « rien ne lui a été épargné » durant ces six années et dénonce « l'intercommunalité, qui n'a pas assumé ses compétences ». Tout cela explique sans doute la virulence de la campagne. Les deux listes ne ménagent pas leurs efforts pour séduire les près de 4.900 habitants de la commune.

L'équitation au cœur du développement
L'aménagement d'une zone artisanale pour les équipementiers du cheval figure sur dans les projets des deux équipes. Elles ne s'y trompent pas et misent sur l'équitation comme moteur du développement



La place centrale de la commune a été entièrement réhabilitée. Les travaux se sont terminés mi-2013.

(Photo cor. NR, Éric Sciou)

économique - installé à Lamotte depuis vingt ans, le Parc équestre fédéral est devenu l'un des premiers employeurs de la ville. « C'est un million de visiteurs par an et 54 millions d'euros de retombées économiques », souligne Pascal Bioulac.

McDonald's aimerait d'ailleurs sa part du gâteau (de tarte Tatin, en l'occurrence, bien sûr). La célèbre chaîne de fast-food

prévoit de s'installer d'ici l'été dans cette nouvelle zone artisanale...

Valérie Pernette

(1) Les deux têtes de liste soulignent que leur équipe est composée de « Lamottois et Lamottoises » de diverses sensibilités politiques.

(2) Patrice Martin-Lalande a été maire de Lamotte de 1982 à 2001 ; Robert Sèvres de 2001 à 2008, ce dernier avait battu le premier qui voulait « revenir » en 2003.

... Une campagne faite d'attaques personnelles et de mises au point

Une chose est sûre : Alain Beignet et Pascal Bioulac ne passeront pas leurs prochaines vacances ensemble. Dans leurs réunions publiques comme sur leur site Internet ou leur page Facebook, ils multiplient les attaques. Et les réponses à celles-ci.

L'une des plus importantes (*) concerne le départ de Pascal Bioulac du Parc équestre fédéral. Celui-ci explique qu'il a « démissionné » alors qu'Alain Beignet avance qu'il a été « viré ».

Toujours est-il que la Fédéra-

tion française d'équitation a dû se fendre d'un communiqué pour indiquer : « La FFE ne voulant pas être associée à une démarche politique à travers l'un de ses collaborateurs, Pascal Bioulac a décidé de se consacrer dorénavant à son engagement politique et a quitté son poste de directeur du Parc fin 2013. » Comme l'écrivent souvent Pascal Bioulac et Alain Beignet : « On ne saurait être plus clair ! »

(*) De par le nombre d'évocations et de communiqués car sur le fond, ce n'est pas très important pour la vie de Lamotte-Beuvron.

repères

> Le premier tour de l'élection présidentielle du 22 avril 2012. A Lamotte-Beuvron (3.415 inscrits, 2.746 votants et 2.677 exprimés), Nicolas Sarkozy arrive en tête du premier tour avec 31,15 %, suivi de François Hollande avec 25,96 %, puis de Marine Le Pen avec 18,19 %, puis Jean-Luc Mélenchon avec 11,36 %. Suivent François Bayrou avec 7,88 %, aucun autre candidat ne dépassant le seuil des 5 %.

> Au second tour de l'élection présidentielle, le 7 mai 2012 : les électeurs ont voté à 48,03 % pour François Hollande contre

51,97 % pour Nicolas Sarkozy.

> Au premier tour des élections municipales en 2008 : (3.354 inscrits, 2.349 votants et 2.283 exprimés) : la liste d'Alain Beignet (divers gauche) avait remporté 40,70 % des voix devant trois listes divers droite : celle de Robert Sèvres avait remporté 24,32 % des voix, celle d'Alain Van Keymeulen, 23,32 % et enfin celle de Michel Rotat, 11,66 %.

Au second tour, liste d'Alain Beignet l'avait emporté avec 51,29 % des voix devant 30,44 % à Alain Van Keymeulen et 18,27 % à Robert Sèvres.



élections municipales

Campagne d'obstacles à Lamotte-Beuvron

Dans la capitale du cheval, deux listes sont dans la course. Le sortant Alain Beignet et le challenger Pascal Bioulac s'affrontent dans une vive campagne.

Ils conduisent des listes « sans étiquette » (1) mais ne vous y trompez pas. C'est bien un duel gauche - droite que les électeurs de Lamotte-Beuvron devront départager ce dimanche 23 mars.

A ma gauche, Alain Beignet, 58 ans. Maire sortant, il ne cache pas son appartenance au Parti socialiste. Conseiller régional, il a dernièrement reçu la visite du président de Région, le socialiste François Bonneau. Il conduit la liste : « Une énergie renouvelée pour Lamotte-Beuvron ».

A ma droite, Pascal Bioulac, 46 ans. Ancien directeur du parc équestre fédéral, il ne cache pas son appartenance à l'UMP. Et a reçu le soutien du député et président de la fédération UMP du Loir-et-Cher, Patrice Martin-Lalande. Il conduit la liste : « Lamotte 2020 ». Il y a six ans, Alain Beignet avait créé la surprise en prenant ce « fief de la droite ». Il a profité d'une guerre fratricide : la commune voyait alors s'affronter quatre candidats dont trois de droite et centre-droit. Cette fois, la configuration

n'est pas du tout la même ! La droite est rassemblée. On pourrait presque dire réconciliée - les deux anciens adversaires, Patrice Martin-Lalande et Robert Sèvres ont même signé une lettre publique commune pour dire « la vérité sur le désendettement » et dénoncer « l'immobilisme » du maire sortant.

Alain Beignet défend pourtant ardemment son bilan - il le fait même dans une vidéo diffusée sur YouTube. Il explique que « rien ne lui a été épargné » durant ces six années et dénonce « l'intercommunalité, qui n'a pas assumé ses compétences ». Tout cela explique sans doute la virulence de la campagne. Les deux listes ne ménagent pas leurs efforts pour séduire les près de 4.900 habitants de la commune.

L'équitation au cœur du développement
L'aménagement d'une zone artisanale pour les équipementiers du cheval figure sur dans les projets des deux équipes. Elles ne s'y trompent pas et misent sur l'équitation comme moteur du développement



La place centrale de la commune a été entièrement réhabilitée. Les travaux se sont terminés mi-2013.

(Photo cor. NR, Éric Sciou)

économique - installé à Lamotte depuis vingt ans, le Parc équestre fédéral est devenu l'un des premiers employeurs de la ville. « C'est un million de visiteurs par an et 54 millions d'euros de retombées économiques », souligne Pascal Bioulac.

McDonald's aimerait d'ailleurs sa part du gâteau (de tarte Tatin, en l'occurrence, bien sûr). La célèbre chaîne de fast-food

prévoit de s'installer d'ici l'été dans cette nouvelle zone artisanale...

Valérie Pernette

(1) Les deux têtes de liste soulignent que leur équipe est composée de « Lamottois et Lamottoises » de diverses sensibilités politiques.

(2) Patrice Martin-Lalande a été maire de Lamotte de 1982 à 2001 ; Robert Sèvres de 2001 à 2008, ce dernier avait battu le premier qui voulait « revenir » en 2003.

... Une campagne faite d'attaques personnelles et de mises au point

Une chose est sûre : Alain Beignet et Pascal Bioulac ne passeront pas leurs prochaines vacances ensemble. Dans leurs réunions publiques comme sur leur site Internet ou leur page Facebook, ils multiplient les attaques. Et les réponses à celles-ci.

L'une des plus importantes (*) concerne le départ de Pascal Bioulac du Parc équestre fédéral. Celui-ci explique qu'il a « démissionné » alors qu'Alain Beignet avance qu'il a été « viré ».

Toujours est-il que la Fédéra-

tion française d'équitation a dû se fendre d'un communiqué pour indiquer : « La FFE ne voulant pas être associée à une démarche politique à travers l'un de ses collaborateurs, Pascal Bioulac a décidé de se consacrer dorénavant à son engagement politique et a quitté son poste de directeur du Parc fin 2013. » Comme l'écrivent souvent Pascal Bioulac et Alain Beignet : « On ne saurait être plus clair ! »

(*) De par le nombre d'évocations et de communiqués car sur le fond, ce n'est pas très important pour la vie de Lamotte-Beuvron.

repères

> Le premier tour de l'élection présidentielle du 22 avril 2012. A Lamotte-Beuvron (3.415 inscrits, 2.746 votants et 2.677 exprimés), Nicolas Sarkozy arrive en tête du premier tour avec 31,15 %, suivi de François Hollande avec 25,96 %, puis de Marine Le Pen avec 18,19 %, puis Jean-Luc Mélenchon avec 11,36 %. Suivent François Bayrou avec 7,88 %, aucun autre candidat ne dépassant le seuil des 5 %.

> Au second tour de l'élection présidentielle, le 7 mai 2012 : les électeurs ont voté à 48,03 % pour François Hollande contre

51,97 % pour Nicolas Sarkozy.

> Au premier tour des élections municipales en 2008 : (3.354 inscrits, 2.349 votants et 2.283 exprimés) : la liste d'Alain Beignet (divers gauche) avait remporté 40,70 % des voix devant trois listes divers droite : celle de Robert Sèvres avait remporté 24,32 % des voix, celle d'Alain Van Keymeulen, 23,32 % et enfin celle de Michel Rotat, 11,66 %.

Au second tour, liste d'Alain Beignet l'avait emporté avec 51,29 % des voix devant 30,44 % à Alain Van Keymeulen et 18,27 % à Robert Sèvres.



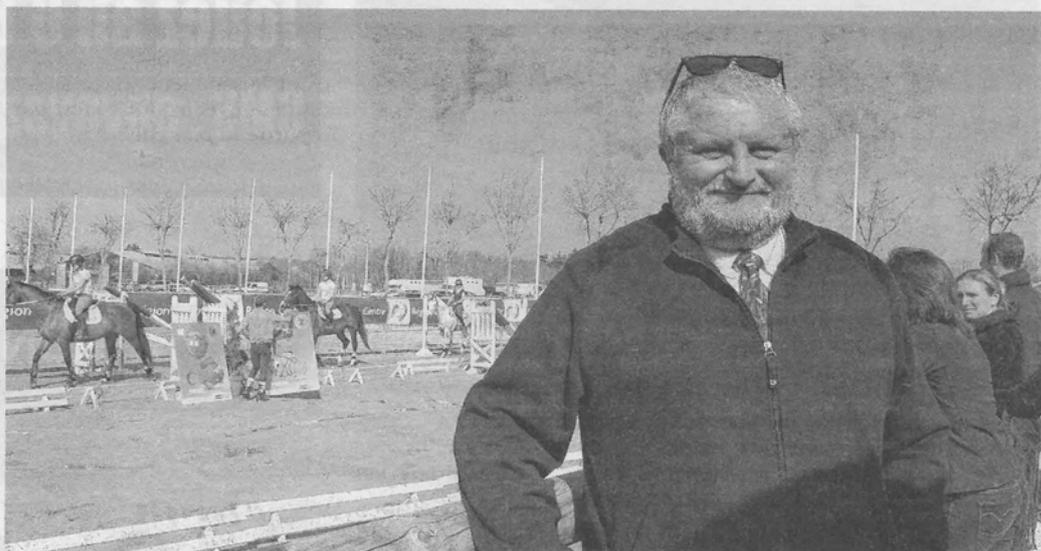
sports et loisirs

La filière cheval va miser sur le tourisme

Hier, au Parc équestre à Lamotte-Beuvron se tenait le 1^{er} salon régional destiné aux professionnels de la filière équestre. L'occasion de parler d'avenir.

Le comité régional d'équitation Centre Val de Loire va bien. Après trois mois passés au cœur de la tempête équitaxe (*), le monde du cheval a retrouvé des couleurs et une véritable cohésion. Hier, Le comité régional d'équitation Centre Val de Loire puis le comité régional d'équitation de tourisme équestre tenaient leur assemblée générale au Parc équestre fédéral, à Lamotte-Beuvron. L'occasion pour Pascal Deboudt, président du CRE, de faire le point sur les actions menées et de présenter également l'édition 2014 du Grand régional Centre, un calendrier de 29 rendez-vous sportifs.

En 2013, la région Centre comptait 33.623 licenciés, 8.666 licences compétition, 479 structures et 1.500 emplois directs. « Nous sommes la 3^e fédération sportive de la région Centre, la 1^{re} en ce qui concerne le sport au féminin et également en terme d'emplois. La problématique TVA a mobilisé nos équipes, a redonné du sens au collectif », insiste le président qui a profité du rendez-vous pour organiser la première édition d'un salon réunissant vingt-six professionnels. Parmi



Pascal Deboudt, président du comité régional d'équitation, hier, à l'occasion du salon.

eux, encore peu de stands tournés vers le tourisme équestre. C'est pourtant l'axe de développement qu'a décidé de suivre le comité régional d'équitation. « Nous voulons que la région Centre soit la première destination du tourisme équestre en France. Avant, l'équitation et le tourisme équestre étaient deux mondes. Il y a un potentiel énorme », poursuit le président qui ne perd pas de vue l'enjeu écono-

mique, à savoir « la pérennisation de l'emploi » dans les structures. Puis, in fine, des créations de postes. « Une centaine a ainsi été envisagée d'ici quelques années. » Reste à imaginer des produits commerciaux : ils seront destinés notamment aux cavaliers non-propriétaires de leurs montures qui veulent randonner. « Nous sommes en train de monter un tour-opérateur. Il doit être opérationnel en avril.

Le Generali Open, en juillet, sera l'occasion de le faire connaître. »

Pour Pascal Deboudt, pas de doute, il s'agit là « d'un vrai pari et d'un vrai projet de développement. » A suivre au petit trot.

Vanina Le Gall

(*) L'Union européenne exigeait une TVA de 20% pour la pratique de l'équitation. Elle tournera finalement autour des 10% (contre 7% jusque-là), du fait d'un mix fiscal.

Sologne → Vie locale

LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Céline Minouflet fête ses 107 ans au Château des Landes



ANNIVERSAIRE. La doyenne épatée entourée de ses deux petites-filles.

Vendredi après-midi, il régnait une ambiance de fête à la maison de retraite du Château des Landes. Sept anniversaires étaient célébrés. Dont celui de Céline Minouflet, 107 ans et doyenne des résidents.

Entourée de Corinne et Béatrice, ces deux petites-filles, elle a reçu en cadeau des fleurs et un gâteau fait maison. Née à Orléans, elle était employée à la cantine de l'école de Saint-Jean-de-Braye, où elle a résidé jusqu'à son entrée au Château des Landes.

À l'époque, sa passion, c'était les enfants. Les trois siens bien sur, mais aussi ceux des autres, quelle recueillait souvent

chez elle.

Avec sa soif d'apprendre, elle récitait, il y a encore peu de temps, les fables de La Fontaine. Elle a beaucoup aidé son défunt mari qui fut président de la ligue du Centre et arbitre international de basket. Une place porte son nom à Orléans-La Source.

Soixante résidents, leurs familles et le personnel ont participé au karaoké animé par Eric Lemaire et organisé par Anne-Sophie Portin, animatrice à la maison de retraite.

La prochaine fête aura lieu le mois prochain, pour amuser les 100 ans d'Odette Bonnet, institutrice originaire de la Creuse. ■

SAINT-AIGNAN-LES-GUÉS

Une aide accordée pour les voyages des collégiens et lycéens

Le conseil municipal s'est réuni pour décider, tout d'abord d'une demande de subvention auprès du conseil général, afin d'aménager le secrétariat de mairie pour en permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une aide est également demandée au Département, pour la mise en place du plan local d'urbanisme, au titre des communes à faible population.

Les élus accordent une

participation aux voyages scolaires organisés par le collège et le lycée, à hauteur de 8 euros par jour par enfant résidant sur la commune, dans la limite de 10 jours.

Le maire, François Lambert, reçoit ensuite l'autorisation des conseillers de signer la convention Certiphyto, proposée par la communauté de communes Val d'Or et Forêt, pour que l'agent technique utilise des produits phytosanitaires. ■

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

ACTIVITÉS. « Un R de vacances » souffle, à partir d'aujourd'hui, sur Châteauneuf-sur-Loire. Activités sportives, animations ludiques, jeux, ateliers avec inscriptions obligatoires (et payantes, pour les formules « intense », « initiation » et « découverte »). Toutes ces activités ont lieu à l'espace Florian. Renseignements et inscriptions au centre social municipal, au 02 38 58 50 53. ■

DÉCOUVERTE. Mercredis 26 février et 5 mars, le Musée de la marine de Loire propose d'évoquer la Loire prise par les glaces avec la légende de la croix Tibi et l'histoire du grand fleuve en hiver. Après cette visite à thème, les enfants réaliseront une mangeoire à oiseaux en forme de bateau. Pour les enfants de 6 à 12 ans, sur réservations, tarif : 2 €. ■

SAINT-MARTIN-D'ABBAT

FERMETURE. L'agence postale sera fermée, dimanche 23 au samedi 1^{er} mars. Réouverture lundi 3 mars, à partir de 9 heures. ■

JARGEAU

Trois ponts gergoliens au fil de l'histoire

Le pont actuel reliant Jargeau à Saint-Denis-de-l'Hôtel, au-dessus de la Loire, est entré en service en 1988. Deux autres ponts l'ont précédé, un pont de pierre entre le XIII^e et le XVIII^e siècle, et un pont suspendu, de 1834 à 1989.

Il semble qu'au XIII^e siècle, le tracé du pont privilégiait la collégiale et son quartier canonial à la Grande-Rue commerçante. Le pont de pierre arrivait au niveau de l'actuelle rue de l'Ancien-Pont, dans l'axe du quartier canonial. C'est ce pont qui vit la victoire de Jeanne d'Arc sur les troupes anglaises, le 12 juin 1429.

En pierre du XIII^e siècle S'il est possible que des structures de bois aient



LOIRE. L'ouvrage actuel côtoie les ruines du premier, datant du XIII^e siècle.

existé avant le XIII^e siècle, la première mention du pont de pierre qui reliait la ville de Jargeau à la rue principale de Saint-Denis-de-l'Hôtel date de cette époque. Il comporta d'abord dix-neuf puis seize arches. Un nouvel

ouvrage ne fut alors pas reconstruit immédiatement et la traversée a dû se faire par une passerelle, puis un bac, pendant une quarantaine d'années.

Au XIX^e siècle, en revanche, le tracé du nouveau pont suspendu privilégia

le centre de vie de la population, dans l'axe de la Grande-Rue commerçante.

Détruit lors de l'invasion allemande en juin 1940, il fut rebâti puis rasé définitivement en 1989, quelques mois après l'entrée en service du pont à ossature mixte. En effet, devant l'importance croissant du trafic routier, le tracé fut décalé en amont sur le fleuve, Jargeau comme Saint-Denis-de-l'Hôtel choisirent de dévier le pont de leurs centres commerçants, afin d'évacuer au mieux le flux automobile. C'est le boulevard Camot qui fut choisi côté gergolien.

Environ 15 000 véhicules empruntent le pont chaque jour. Un projet est actuellement à l'étude pour dévier une partie du trafic routier au sud de Jargeau. ■

Le tremplin de Jargeau-plage reconduit

Le tremplin musical de Jargeau-plage sera reconduit à l'été 2014.

L'événement avait attiré de nombreux amateurs de concerts de qualité sur la plage de la cité gergolienne. Le partenariat avec la ville de Saint-Denis-de-l'Hôtel a été renouvelé.

Jean Louis Lejeune, l'adjoint au maire chargé de l'événement, explique : « le but du tremplin est de permettre à des artistes en herbe de s'exprimer sur scène dans des conditions professionnelles. Nous avions reçu une quinzaine de groupes et artistes l'année dernière ».



MUSIQUE. Une quinzaine d'artistes ont participé à la première édition, en 2013.

Les concerts auront lieu en soirée les lundis, mardis et mercredi durant

trois semaines. Trois candidats seront retenus pour la grande finale qui se

tiendra le vendredi 1^{er} août. Le premier prix prendra la forme d'un enregistrement d'une maquette de type professionnel.

Tous les jeunes talents du Loiret et départements limitrophes sont les bienvenus. ■

INFO PLUS

Participer. Il faut être auteur-compositeur, fournir une maquette de trois titres et faire parvenir son dossier avant le mercredi 14 mai.

LAMOTTE-BEUVRON

Des sportifs à l'Institut médical de Sologne

Le projet de partenariat entre la Fédération française d'équitation et l'Institut médical de Sologne a vu le jour en 2013. À l'initiative d'Emmanuel Ventejou, directeur de l'Institut et de Pascal Bioulac, à l'époque directeur du parrainage.

Plusieurs athlètes de toute la France ont déjà été accueillis depuis le mois de janvier, à l'image de François-Xavier Boutant, rencontré cette semaine. Le saut d'obstacle n'a aucun secret pour lui.

Cavalier et éleveur professionnel normand, il est venu à l'Institut médical de Sologne pour réaliser l'ensemble des examens cardiologiques et le bilan médical annuel nécessai-



SANTÉ. Un contrôle complet est effectué : examens biologiques, cardiologiques et bilan médical.

res à son inscription sur les listes de sportifs de haut niveau.

Aucun obstacle Le sportif explique son

choix. « Le courrier reçu de la fédération concernant la réalisation de nos examens obligatoires mentionnait ce partenariat », explique-t-il. Cela

permet de se rendre sur « un seul et unique lieu pour faire les examens biologiques, cardiologiques (NDLR échographie du cœur, éprouve d'effort) et le bilan médical ».

Ce genre de partenariat comporte plusieurs avantages. « C'est plus simple de réserver une demi-journée et de faire tous ces examens, même en faisant quelques kilomètres, que de prendre plusieurs rendez-vous chez des médecins différents. Autre point positif, les démarches administratives évitées. Je n'ai aucun document à remplir. La prise de rendez-vous est gérée par la fédération et l'envoi des bilans médicaux par une secrétaire médicale de l'Institut. » ■